



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Zénaïde LECAT
05 67 73 21 09

zenaide.lecat@culture.gouv.fr

Références : LM-ZL-NC-2023-48871



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

DDT 82 - Direction Départementale des Territoires de Tarn-
et-Garonne
2 Quai de Verdun
82000 MONTAUBAN

À l'attention de Mme Christelle LAURENS,

Toulouse, le 17 mai 2023

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE), lieudit Le Rouge
PC08212119M025801
Votre courrier du 25 avril 2023
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 25 avril 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Occitanie,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Léopold MAUREL